

Comité directeur de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire

Procès-verbal

Le vendredi 4 mai 2018, de 13 h à 14 h, heure de l'Est
Présidente : Martha Whitehead

Présents

Sylvain Bélanger, Bibliothèque et Archives Canada (en remplacement de Guy Berthiaume)
Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire
Alexandra Freeland, Conseil national de recherches du Canada
Karen Fudge-Jensen, Royal British Columbia Museum
Loubna Ghaouti, Bibliothèque de l'Université Laval
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta
Andrea Mills, Internet Archive
Martine Renaud, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (en remplacement de Maureen Clapperton)
Kathryn Ruddock, Université de Calgary
Mary Rae Shantz, Bibliothèque publique de Toronto
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)
Martha Whitehead, Université Queen's

Absents

Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche
Jonathan Bengtson, Canadiana.org
Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada
Donna Bourne-Tyson, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
Maureen Clapperton, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Gilles Lesage, Société historique de Saint-Boniface
Loryl MacDonald, Bibliothèques de l'Université de Toronto
Heather Menzies, The Writers' Union of Canada
Michael Moosberger, Université Dalhousie

Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

1.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL (présidente)

La présidente présente l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts à faire. Il n'y a aucun ajout et l'ordre du jour est accepté.

La présidente annonce alors que le procès-verbal de la réunion d'avril a été retardé et qu'il sera partagé lorsqu'il sera prêt.

2.0 RÉSUMÉ DE L'ATELIER SUR L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET PLAN D'ACTIVITÉS 2018

(présidente)

La présidente présente un résumé de l'atelier du 23 avril pour appuyer les activités de l'infrastructure technique de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD). Un résumé écrit a été diffusé aux membres du Comité.

Elle commence ensuite à examiner le plan d'activités et demande particulièrement des idées sur les énoncés de vision et de mission. Les membres aiment la nouvelle formulation et croient qu'elle fait honneur aux conversations antérieures.

La présidente invite alors les membres du Comité à examiner les activités spécifiques et à réfléchir sur la façon dont ils veulent participer à l'avancement des choses. Elle suggère la création de trois groupes de travail : technique, contenu, communications et mobilisation. La secrétaire indique qu'elle travaille à l'élaboration du mandat pour les groupes.

Les membres du Comité passent en revue les mesures et y proposent les modifications suivantes :

- Se référer à la stratégie relative au contenu de la section sur les principes
- Établir une correspondance entre les mesures relatives aux droits d'auteur de 2.1 à 1.1
- Établir une correspondance entre les meilleures pratiques et l'activité de sensibilisation sous 2.1
- Ajouter une activité sous 2.2 pour décrire les buts de la plateforme de découverte
- Ajouter un principe concernant le partage d'expertise et la non-duplication des efforts
- Combiner l'activité des efforts internationaux et celle du cadre d'évaluation sous 4.1
- Ajouter A. Freeland comme ressource pour l'activité d'évaluation sous 4.1
- Ajouter K. Fudge-Jensen à l'activité des communautés sous-représentées sous 3.2
- Ajouter M. Shantz comme ressource pour l'activité de communications sous 3.1
- Préciser que les éléments devraient être « saisis sous forme numérique » sous l'activité des communautés autochtones

La présidente demande également aux membres du Comité d'envoyer toute autre idée par courriel.

SUIVI

- *Le secrétariat doit mettre à jour le plan d'activités conformément aux discussions et le redistribuer.*

- *Tous les membres doivent envoyer de la rétroaction supplémentaire sur le plan d'activités au secrétariat.*

3.0 APPEL DE FINANCEMENT – MISE À JOUR (secrétariat)

La secrétaire indique que l'appel de financement a suscité un grand intérêt pour un large éventail d'organismes et que certaines propositions sont déjà bien élaborées. Étant donné l'intérêt suscité par le programme jusqu'à présent, BAC envisage l'ajout de plus d'évaluateurs.

4.0 MISE À JOUR SUR LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ABRC SUR LA PRÉSERVATION NUMÉRIQUE (G. Harder)

G. Harder fait le point sur le groupe de travail de l'ABRC sur la préservation numérique qui a commencé en 2017 à se concentrer sur : l'évaluation de la préparation à la préservation numérique; la création d'une coalition de l'archivage Web (CAW); l'organisation d'un événement sur la préservation numérique. Le groupe a conçu et envoyé un sondage concernant la préparation à la préservation numérique. Il planifie aussi un événement sur la préservation numérique qui aura probablement lieu à Montréal en novembre avec la participation des conférenciers nationaux et internationaux.

La présidente indique que la SNPD pourrait aider à partager l'information sur ce groupe de travail à mesure qu'elle sera connue.

5.0 UN GUIDE D'INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSERVATION DES ENREGISTREMENTS SONORES ET VIDÉO (secrétariat)

La secrétaire présente un document préparé par le groupe de travail de la Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux (CANPT) avec les commentaires du groupe de travail sur les formats de fichiers de la SNPD. Elle mentionne que la CANPT aimerait le publier comme document conjoint. La secrétaire demande s'il y a des questions ou des commentaires. Il n'y en a pas. La présidente demande une motion pour approuver le document.

Proposée par P. Durand. Appuyée par E. Bieman.

Que le Comité directeur de la SNPD approuve le document de la CANPT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0 FINANCEMENT DU COUNCIL ON LIBRARY AND INFORMATION RESOURCES (CLIR)

(secrétariat)

À titre de membre du conseil d'administration du CLIR, G. Berthiaume cherche à entendre les témoignages des membres du Comité sur leur expérience avec le CLIR et s'ils croient que la SNPD devrait demander du financement auprès du CLIR. Les membres indiquent que leur expérience avec le CLIR a été très bonne. Un membre mentionne que les projets du CLIR doivent être dirigés par un partenaire américain, alors la SNPD devrait s'assurer que cela ne change pas la nature des projets qu'elle cherche à élaborer.

SUIVI

- *Tous les membres peuvent envoyer au secrétariat des idées sur le financement du CLIR.*

7.0 NUMÉRISATION DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE (secrétariat)

La secrétaire indique qu'elle a eu des conversations avec des experts en matière de littérature jeunesse des quatre coins du pays au sujet de la possibilité d'une bibliothèque de littérature jeunesse numérisée. L'idée a été proposée par un bailleur de fonds potentiel. Elle indique qu'il y aura une rencontre avec le bailleur de fonds plus tard ce mois-ci, mais si des membres ont des idées, ils devraient lui en faire part. La Bibliothèque publique de Toronto et celle de McGill ont exprimé leur intérêt à faire partie de la consultation.

SUIVI

- *Le secrétariat doit assurer le suivi avec les membres du Comité directeur qui sont intéressés à la numérisation de la littérature jeunesse.*

8.0 SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION (secrétariat)

La secrétaire fait le point sur les mesures de suivi découlant de la réunion précédente.

9.0 QUESTIONS DIVERSES (tous)

La présidente demande s'il y a d'autres points à soulever.

Un membre mentionne qu'il serait bon de voir si l'on peut ajouter une licence de Creative Commons au rapport sur le guide d'instruction sur la préservation.

SUIVI

- *Le secrétariat doit voir si une licence peut être ajoutée au document du guide d'instruction.*

Un autre membre demande s'il y a eu des progrès relativement au remplacement du représentant de la Bibliothèque publique de Vancouver au sein du Comité. La présidente répond qu'elle et la secrétaire assureront le suivi pour ce point.

SUIVI

- *Le secrétariat doit assurer le suivi avec la Bibliothèque publique de Vancouver afin de voir si elle souhaite continuer à faire partie du Comité.*

Il n'y a aucun autre sujet.

La présidente remercie les membres du Comité. La séance est levée à 14 h, heure de l'Est. La prochaine réunion est prévue pour le 1^{er} juin, à 13 h (heure de l'Est).